

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### DROITS D'INSCRIPTION

Entrée libre mais inscription obligatoire

Inscription en ligne :  
<https://europa.unistra.fr>

### CONTACT

[fru6703-contact@unistra.fr](mailto:fru6703-contact@unistra.fr)

### LIEU DU COLLOQUE

📍 Amphithéâtre Alain Beretz  
Bâtiment | Présidence  
20a rue René Descartes  
67000 Strasbourg

### ACCÈS DEPUIS L'AÉROPORT

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

### ACCÈS DEPUIS LA GARE

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss  
Arrêt « Université »

### MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Conception : Aurélie Kraft - FRU 6703

Onzième colloque des doctorants et jeunes docteurs de l'École Doctorale 101  
(Université de Strasbourg)

# La reconnaissance

# La reconnaissance

28 juin 2024 | 8h30-16h00

Organisé par

Fédération de recherche FRU 6703

l'Europe en mutation  
Université de Strasbourg

École doctorale  
des sciences juridiques | ED 101  
Université de Strasbourg

Partenaires



Faculté  
de droit, de sciences politiques et de gestion  
Université de Strasbourg

**8h30 Petit déjeuner et accueil des participants**

**9h Mots d'accueil**

**9h15 Propos introductifs**

Thibault de Ravel d'Esclapon, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg, directeur-adjoint de l'UMR DRES 7354

**9h45 Premier Panel : (Re)penser la reconnaissance. Histoire et théorie juridique**

Présidence : Thibault de Ravel d'Esclapon, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg, directeur-adjoint de l'UMR DRES 7354

**Reconnaissance et réaction féodale. Retour historico-juridique sur une notion polymorphe**

Eva Becquet, docteure en droit privé, enseignante-chercheuse contractuelle à l'Université de Nantes

**Une approche du consentement au prisme des théories de la reconnaissance**

Rébecca Demoule, doctorante en droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**10h15 Débats avec la salle**

**10h30 Pause**

**10h45 Deuxième panel : Questionner l'effectivité juridique de la reconnaissance. Le cas de la personne malade, de la filiation et de la société de fait**

Présidence : Johanna Galmiche-Ferhati - Doctorante en contrat CIFRE à l'Université de Strasbourg et Delphine Ott - ATER à l'Université de Strasbourg

**L'effectivité de la reconnaissance de l'autonomie décisionnelle du patient atteint de la maladie de Huntington au risque de sa mort**

Nathalie Defrel-Barale, doctorante en droit de la santé à l'Université Jean Moulin Lyon 3, et Francine Fraumar, Infirmière coordinatrice sur le Centre Référence Maladie Rare - Maladie de Huntington, GHU Henri Mondor

**La reconnaissance des nouvelles formes de parentalité en droit de la filiation**

Isia Front, ATER en droit privé à l'Université de Strasbourg

**La reconnaissance judiciaire de la société créée de fait**

Cyril Florian, doctorant en droit à l'Université de Strasbourg

**11h30 Débats avec la salle**

**12h-14h Pause déjeuner**

**14h Troisième Panel : Reconsidérer la reconnaissance. Une approche constitutionnelle**

Présidence : Auguste Ndir - Doctorant contractuel à l'Université de Strasbourg et Aurélie Tragus - Doctorante contractuelle à l'Université de Strasbourg

**La reconnaissance, métronome des nouveaux mouvements de la Constitution**

Lucas Morinière, docteur en droit public de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**La reconnaissance des peuples autochtones en droit constitutionnel**

Amélie Planchon, doctorante en droit public à l'Université de Strasbourg

**La reconnaissance des peuples en droit constitutionnel français et ses enjeux juridiques**

Laurine Harbuta, ATER en droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3

**14h45 Débats avec la salle**

**15h15 Pause**

**15h30 Propos conclusifs**

Romain Place, docteur en droit de l'Université de Strasbourg

**16h Pot de clôture du colloque**